

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CFA AGRICOLE DE LA VIENNE
ROTURIER Raphaël
05.49.43.95.33
cfa.vienne@educagri.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(vé) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Conditions d'admission en contrat de professionnalisation - Être âgé de 16 à moins de 26 ans, - Être demandeur d'emploi âgé de 26 ans et plus et inscrit à Pôle Emploi, - Être concerné par le contrat de professionnalisation expérimental, - Avoir un projet professionnel validé dans le domaine du paysage. Conditions d'admission en apprentissage - Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (BAC PRO ou BP) ou justifier d'une année d'activité professionnelle à temps plein dans un emploi en rapport direct avec le contenu et le niveau du diplôme ou justifier de 3 ans d'expérience professionnelle à temps plein dans un autre secteur (sur dérogation).

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

SON ROLE Le maçon du paysage réalise les travaux d'ouvrages maçonnés tels que dallages, allées, pavages, murets, escaliers, bordures et bassins... Il pose des carrelages ou des pavés, taille des pierres sèches, assemble des gabions, coule du béton et réalise des coffrages, applique du mortier. Il peut aussi s'occuper de la maçonnerie de bassins, cascades ou pièces d'eau, peut poser des ouvrages de bois ou d'autres matériaux, et des constructions modulables associées (pergolas, claustras, clôtures...). **SES COMPETENCES** - Maîtrise des techniques de maçonnerie et d'espaces verts, - Notions en topographie, lecture de plans et documents d'exécution, - Connaissances complémentaires en menuiserie, électricité, plomberie, - Connaissance des techniques de drainage

Contenu et modalités d'organisation

Objectifs La formation permet de développer les connaissances et techniques pour gérer et réaliser des chantiers de constructions et de créations paysagères. - Réaliser les travaux préparatoires au chantier de constructions paysagères, - Savoir utiliser une mini-pelle, - Réaliser les travaux de Voierie et Réseaux Divers, - Réaliser les travaux de constructions paysagères, - Gérer une équipe de chantier, - Répondre aux exigences d'un cahier des charges, - Respecter la réglementation en vigueur.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Validation(s) Visée(s)

Certificat de spécialisation constructions paysagères - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00425639	du 01/09/2024 au 30/06/2025	Thuré (86)	CFA AGRICOLE DE LA VIENNE		Non éligible	